FO BNP PARIBAS FACTOR

INFO SALARIÉS

# CONGÉ SABBATIQUE

## Tes droits, les délais

### CE QUE DIT LA LOI

**Art. L.3142-34**
Durée : six mois minimum, onze mois maximum.

**Art. L.3142-34**
Ancienneté d'au moins trente-six mois à la date de départ.

**Art. L.3142-29**
Report lié aux absences : six mois maximum après la demande.

✔ Règles applicables à défaut d'accord collectif.

### CE QUI COMPTE

Le report lié aux absences est encadré par la loi.

Limite de neuf mois si moins de trois cents salariés.

Un autre report est prévu par la loi.

L'ancienneté s'apprécie à la date de départ.

Dispositifs reçus sur les six années précédentes : à vérifier.

### CE QUI EST DIFFICILE POUR TOI AUJOURD'HUI

✗ Tu veux partir, sans savoir si ce sera oui.

✗ Tu attends, et tes projets sont bloqués.

Un projet mûri depuis des mois. Une famille qui attend. Et un silence qui dure, pendant que ta vie, elle, n'attend pas.

### CE QUE ÇA CHANGE POUR TOI

✓ Vérifie ton ancienneté avant de demander.

✓ Demande le fondement exact du report.

➜ Demande par écrit, garde la date, écris à contact@fobnppfactor.fr.

### CHIFFRES CLÉS

| Durée du congé | Ancienneté exigée | Seuil entreprise |
|---|---|---|
| 6 à 11 mois | 36 mois | - de 300 |

### L'APP FO SUR VOTRE TÉLÉPHONE

**iPhone**
Scannez, puis dans Safari : Partager › Sur l'écran d'accueil

**Android**
Scannez, puis « Installer »



### FO RESTE VIGILANT

FO vérifie l'ancienneté et le fondement de chaque report.

Rejoignez FO : ensemble, nous défendons vos droits.
➜ Appli FO en vidéo et adhésion : scannez le QR code

**Source :** Code du travail, art. L.3142-29, L.3142-34 (PISTE Légifrance, 26/11/2026).